

## Etude Historique

[Pour l'Album des Familles.]

QUELQUES

## FAITS EMOUVANTS

DE

NOTRE HISTOIRE

(Suite)

X

Cette date de 1837-38 fait époque dans notre histoire. Ce fut une période agitée et sanglante.

Le peuple, poussée à bout par les injustices et les exactions de toutes sortes, résolut de faire connaître ses griefs et d'obtenir justice par toute voie que de droit. Quelques années auparavant nous voyons MM. Neilson, Cuvillier et Viger se rendre en Angleterre, porteurs d'adresses signées de plus de 80,000 noms pour combattre les prétentions erronées du parti oligarchique représenté par le fameux M. Gale.

A quelque temps de là MM. Papineau, Morin et Bédard rédigèrent les 92 Résolutions qui n'étaient rien autre chose que l'énumération des griefs des canadiens contre leurs compatriotes d'origine anglaise. C'est à cette occasion que MM. Neilson, Cuvillier, Quesnel, Duval et quelques autres se séparèrent de M. Papineau, sous prétexte que plusieurs des réformes exigées par les "92 Résolutions" étaient prématurées.

En Angleterre, on fit semblant de prendre ces mesures en considérations. On envoya au pays une Commission chargée d'étudier la question; dans leur rapport les commissaires, loin de donner raison aux canadiens, justifèrent la conduite de leurs ennemis. Puis la Chambre des Communes anglaises déclara impossible l'octroi d'un gouvernement responsable.

C'est dans ces circonstances que le *Canadien* s'écriait :

"Qu'allons-nous faire? Allons-nous, avec les débris du naufrage,

"essayer de nous remettre en mer  
"et poursuivre notre route; ou  
"bien allons-nous renoncer à notre  
"destination en appelant la Provi-  
"dence à notre aide; allons-nous  
"rassembler un reste de vigueur  
"pour tenter les hasards d'une  
"nouvelle destinée?..... Nous ne  
"conseillons point de prendre ce  
"dernier parti. Il sera encore temps  
"d'en venir aux extrêmes, lorsque  
"nous aurons épuisé tous nos  
"moyens de salut. Un peuple  
"faible peut se résigner à un sort  
"malheureux sans déshonneur; il  
"y a une soumission honorable  
"comme il y a une domination  
"déshonorante."

Sur ces entrefaites, on décida de résister à l'Angleterre. C'était en 1837. Une assemblée des représentants des comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Chambly, Verchères et l'Acadie fut convoquée à Saint-Charles. MM. Nelson, L. M. Viger, Papineau, Louis Lacoste, Girouard, Girod, Brown et Rodier y assistèrent. Des discours violents furent prononcés et un appel au peuple fut lancé.

La tempête commençait à éclater. La première escarmouche eut lieu à Montréal, le 7 novembre, entre les *Fils de la Liberté* et les membres du *Doric Club*. Immédiatement, un grand nombre de Canadiens furent arrêtés dont vingt-six pour crime de haute trahison.

Quinze jours après, le Dr Nelson, avec 800 hommes armés de vieilles faux, de fourches et de bâtons, livrait bataille à Saint-Denis et remportait les honneurs de la journée. Fiers de ce premier succès, les Canadiens allèrent se battre à Saint-Charles où environ une centaine d'entre eux restèrent sur le champ des morts et trente furent faits prisonniers.

Le Dr Chénier, de son côté, envahit le village de Saint-Eustache avec environ quatorze à quinze cents hommes, dont la plupart étaient sans armes. Bientôt se voyant cerné par une armée de deux mille ennemis, ses troupes l'abandonnèrent et le laissèrent avec environ deux cents cinquante soldats. Dans cette extrémité, il se barricada dans l'église et se défendit comme un lion. Mais après deux heures de combat, les anglais

mirent le feu à l'église. A peine était-il sorti qu'une balle le frappa à mort. Tous ses compagnons eurent le même sort.

C'est pourtant lui, le brave Chénier, qui, avant la bataille, lorsqu'on lui fit remarquer qu'il n'y avait pas assez d'armes pour le nombre, avait répondu: "Soyez tranquilles; il y en aura de tués et vous prendrez leurs fusils."

Mais comme dit le poète :

Que vouliez-vous qu'il fit contro trois?  
..... Qu'il mourut !.....

Le résultat de ces premiers combats fut la suspension de la Constitution et l'établissement du Conseil Spécial, composé de 22 membres dont 11 Canadiens.

Ensuite on passa aux mesures à adopter vis-à-vis les révoltés. Après avoir tout considéré, le gouverneur Durham résolut d'accorder une amnistie à tous les prisonniers, excepté vingt-six des principaux agitateurs.

Voici leurs noms. Ils méritent d'être connus :

MM. Wolfred NELSON, R. S. M. BOUCHETTE, Bonaventure VIGER, Siméon MARCHESSAULT, H. A. GAUVIN, T. H. GODDU, Rodolphe DESRIVIERES, L. H. MASSON, Louis J. PAPINEAU, C. H. COTE, Julien GAGNON, Robert NELSON, E. B. O'CALLAGHAN, Ed. Et. RODIER, T. S. BROWN, Ludger DUVERNAY, Et. CHARTIER, ptre, Geo. - Et. CARTIER, J. RYAN, fils, Ls PERREAU, P. L. DEMARAY, J. F. DAVIGNON et Ls GAUTHIER.

Les huit premiers furent exilés aux Iles Bermudes, en vertu d'une lettre qu'on était parvenu à leur faire signer en date du 26 juin 1838, sous la promesse que ce serait leur seule punition.

Mais deux mois s'étaient à peine écoulés que lord Durham lança une proclamation qui se résume comme suit :

1. Déportation aux Bermudes des huit signataires de la lettre;

2. Amnistie aux autres prisonniers compromis dans les troubles, au nombre de 140, excepté ceux accusés du meurtre du Lieut. Geo. Weir et de Joseph Annan dit Chartrand, et les quatorz qui avaient fui à l'étranger;

3. Peine de mort décrétée sans